

## *Consultation N° 12/2023*

### **ACQUISITION DES COUVEUSES POUR ŒUFS DE POULES ET ELEVEUSES A GAZ**

L'Office de l'Elevage et des Pâturages « l'OEP » se propose d'acquérir par voie de consultation et en deux lots, **15 couveuses pour œufs de poules de capacité 500 à 700 œufs** et **45 éleveuses à gaz** détaillés comme suit :

<b>Lot</b>	<b>Désignation</b>	<b>Quantité</b>
01	<b>Couveuse œufs-poules (capacité: de 500 à 700 œufs)</b>	15
02	<b>Eleveuse à gaz</b>	45

et ce conformément aux caractéristiques techniques prévues au cahier des charges.

Les soumissionnaires intéressés par cette consultation peuvent participer pour un ou les deux lots et peuvent retirer le cahier des charges mis à leur disposition à la Direction des Ressources Humaines et des Services Communs (Division des Approvisionnements) au Siège de l'Office de l'Elevage et des Pâturages, 30 Rue Alain Savary-Tunis, contre le paiement de la somme de Dix dinars (10 dinars).

Les offres doivent parvenir exclusivement par poste sous plis fermés recommandés ou par rapide poste ou remises directement contre décharge au bureau d'ordre central de l'Office de l'Elevage et des Pâturages au plus tard le **28 Août 2023** à **Onze heures (11<sup>H</sup>:00)** du matin et présentées comme indiqué ci-dessous :

Une enveloppe extérieure, libellé au nom de Monsieur le Directeur Général de l'Office de l'Elevage et des Pâturages et portant obligatoirement et **seulement** la mention "**A ne pas ouvrir, Consultation n°12/2023 Acquisition de couveuses pour œufs de poules et éleveuses à gaz**" et comportant :

1) Une caution bancaire provisoire égale à Quatre Cent Soixante (460) Dinars

- Pour le lot 1 = 360 dinars.
- Pour le lot 2 = 100 dinars.

Conformément aux dispositions de l'article 9 du cahier des charges.

2) **Les documents administratifs suivants :**

- Le cahier des charges signé par le soumissionnaire, portant son cachet et dont toutes les pages doivent être paraphées.
- Une déclaration sur l'honneur, de ne pas influencer sur les différentes procédures de conclusion du marché.
- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire.
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire comportant sa confirmation qu'il n'était pas un agent public au sein de l'Office de l'Elevage et des Pâturages.
- Un extrait du registre national de l'Entreprise.
- Un certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale.

**3) Une première enveloppe intérieure fermée et scellée portant le nom du soumissionnaire et la mention « Offre Technique » et comportant :**

L'offre technique composée de :

- ◆ L'engagement pour le délai de livraison.
- ◆ Les fiches de renseignements techniques.
- ◆ Engagement pour le délai de garantie.
- ◆ L'offre technique (prospectus et fiches techniques).
- ◆ Engagement pour le service après vente.

**4) Une deuxième enveloppe intérieure fermée et scellée portant le nom du soumissionnaire et la mention offre financière et comportant :**

- La soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix détaillé en lettres et en chiffres signé par le soumissionnaire.
- Le devis estimatif signé par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs offres pour une durée de **quatre vingt dix (90)** jours calendaires à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres

- ◀ Toute offre parvenue après le délai ou non conforme aux exigences du cahier des charges ne sera pas prise en considération.